20260072

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 081-218101715-20261021-20260072-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTANS

Membres afférents au Conseil Municipal : 19
Membres en exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 17

Date convocation : 14 octobre 2026
Date affichage : 14 octobre 2026

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-un octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jonathan VIDAL, Maire.

Présents : MM Jonathan VIDAL, Maire, Vincent LACASSAGNE, Yohan CRAYSSAC, Elodie FLEURY-CHARRIE, Eric FORET, Anaëlle LE GOURRIER, Adjoints, Chantal VAILLANT, Florence FAGET, Sandrine CAPUS, Thomas BRUN, Laura VIDAL, Marielle BONFANTI, Christian MAILLARD, Alexis PONS, David ADELLE.

Excusés : M. Jean-Christophe DELSUC a donné pouvoir de vote à M. Vincent LACASSAGNE, Mme Bérengère LOISEAU a donné pouvoir de vote à M. David ADELLE, M. Benoit ROGER.

Absente : Mme Marie LINDAUER.

Mme Laura VIDAL a été nommée secrétaire.

Objet : EMPRUNT ACQUISITION BATIMENT 10 RUE DE LA GUILLEMETTE

Monsieur le Maire rappelle que, pour les besoins de financement de l'acquisition du bâtiment situé 10 rue de la Guillemette, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 60 000 €.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2026-17 y attachées proposées par la Banque Postale, et après en avoir délibéré :

DECIDE :

Score Gissler :	1A
Montant du contrat de prêt :	**60 000 €**
Durée du contrat de prêt :	**12 ans**
Objet du contrat de prêt :	financer les investissements

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/01/2039. Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds

Versement des fonds :	en une fois avant la date limite du 16 décembre 2026
Périodicité :	trimestrielle
Taux d'intérêt annuel :	taux fixe de 4,57 %

20260072

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 081-218101715-20261021-20260072-DE

Base de calcul des intérêts :	mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
Mode d'amortissement :	constant
Remboursement anticipé :	autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Commission d'engagement :	0 20 % du montant du contrat de prêt

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus avec la Banque Postale.

Adopté : à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

Jonathan VIDAL

MAIRIE DE MONTANS 81600

La secrétaire de séance,

Laura VIDAL

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le : 28/10/2026
et publication
du : 28/10/2026